



## vente d'appartement pour aller en maison de retraite

Par **DUPONT CHRISTIAN**, le **22/04/2013** à **14:18**

Monsieur

bonjour

ma question est simple ma mère âgée de 91 veut rentrer en maison

de retraite pour finir sa vie elle est propriétaire de son appartement peut on vendre ce bien ou l'hypothéquer pour financer

la maison de retraite? Sachant qu'elle a peu de retraite pour vivre

cet appartement lui appartient jusqu'à son décès

à la succession nous sommes 2 enfants l'un d'un premier mariage

l'autre du second la donation a été faite pour que ma mère est la moitié et mon père l'autre moitié donc à la succession je bénéficie

des trois quart et mon demi frère d'un quart

comment cela se passe t'il si l'appartement est vendu pour financer

la maison de retraite

par avance merci de votre réponse

recevez Monsieur mes sincères salutations

C DUPONT

Par **youris**, le **23/04/2013** à **00:24**

bsr,

il faudrait savoir à qui appartient l'appartement car vous écrivez qu'il appartient à votre mère et puis après qu'il y a eu une donation.

tant que votre mère est vivante sa succession n'est ouverte et pour vendre il faut l'accord de tous les propriétaires, usufruitiers et nus propriétaires.

votre père est-il toujours vivant ?

cdt